

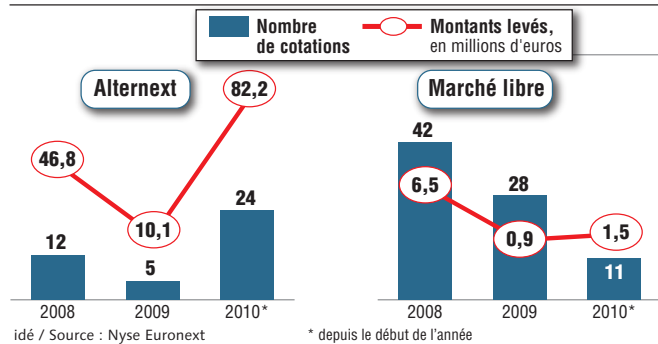
**MARCHÉ PRIMAIRE**

# Alternext : les introductions ont repris mais peu de sociétés usent d'appels publics à l'épargne

Avec l'entrée à la cote de Wedia, hier, Alternext a accueilli sa 24<sup>e</sup> société depuis le début de l'année. C'est déjà presque cinq fois plus que sur l'ensemble de 2009. Les entreprises ont levé plus de 82 millions d'euros en un peu plus d'un semestre contre seulement 10,10 millions en 2009. Surtout, les perspectives sont positives : une trentaine d'introductions sont dans les tuyaux, dont la moitié avant la fin de l'année, sur ce marché organisé mais non réglementé destiné aux PME, d'après Nyse Euronext, qui a lancé toute une série d'initiatives pour relancer Alternext.

Et c'est sans compter les transferts depuis la cote réglementée d'Euronext, une possibilité offerte depuis fin 2009. L'opérateur de marché table sur une vingtaine de transferts avant fin 2010, dont la moitié cet été, comme, par exemple, Hôtel Régina. Sept des 24 admissions depuis début 2010 ont été faites par ce biais. Toutefois, de l'avis des professionnels, le coût relativement élevé du transfert – équivalent à une introduction en Bourse en termes de commissions versées à Nyse Euronext – freine certaines sociétés, limitant les transferts. Le coût médian est de 18.000 euros pour une PME, mais il dépend de la capitalisation. « Pour

24 sociétés ont fait leur entrée sur Alternext depuis le début de l'année mais les introductions par appel public à l'épargne sont rares. Parallèlement, les entrées sur le marché libre ont baissé.

**Les introductions sur Alternext et le marché libre**


une société comme la nôtre, cela coûterait presque 100.000 euros. C'est beaucoup trop cher ! » s'insurge Jean-Claude Bourrellet, président de Bricorama.

**Réticence des investisseurs**

Parallèlement, même si ce marché a retrouvé une dynamique, la tendance reste relativement fragile. Bon nombre d'opérations du semestre proviennent de placements privés (1), si bien qu'entre ces derniers et les transferts, les introductions avec appel public à l'épargne (APE) se comptent sur les doigts d'une main. « On sent une certaine réticence des investisseurs à interve-

nir sur des dossiers de petite taille, compte tenu des conditions de marché », souligne Franck Imbert, directeur des opérations de marché de Crédit du Nord. Ils ne sont prêts à payer cher une nouvelle société pour laquelle l'historique est plus restreint. « Il est difficile de faire une opération avec une levée significative sur Alternext, compte tenu de l'environnement de volatilité actuel », appuie Yannick Petit, président d'Allegra Finance.

Surtout, les performances ne sont pas vraiment au rendez-vous : les introductions de cette année avec APE ont quasiment toutes baissé. « Cela traduit un certain

manque de confiance », reprend Yannick Petit, ajoutant toutefois : « Je suis confiant dans la reprise des introductions. Le trou d'air est plus conjoncturel que structurel. »

Quoi qu'il en soit, le redémarrage des admissions sur Alternext via les placements a peu « vidé » le marché libre. Il n'y a eu que 11 opérations depuis le début de l'année, pour 1,5 million d'euros – dont bon nombre de sociétés étrangères – contre 28 sur l'ensemble de 2009 (pour 0,89 million) et 42 en 2008 (pour 6,49 millions). « Labaissement du seuil de 5 millions à 2,5 millions d'euros [annoncée fin mars, NDLR] a facilité et incité les sociétés à s'introduire sur Nyse Alternext », indique Xavier Bommat, responsable du développement commercial du listing Europe, et Marc Lefèvre, directeur des relations émetteurs Europe et du cash France de Nyse Euronext. Le marché libre est sorti du champ d'intervention de l'Autorité des marchés financiers au printemps 2009.

MARINA ALCARAZ

(1) Il existe plusieurs voies pour entrer sur Alternext, notamment une introduction classique avec appel public à l'épargne et un placement privé préalable auprès d'investisseurs qualifiés.